État Civil

Naissances

Carmen **THIEFAINE**
le 03 août 2025.
Romy Hugoline **CUENIN FRANCONNET**
le 18 Août 2025
Félicitations aux heureux parents

Décès

Mme Simone **HITIER**
le 14 Juillet 2025
Condoléances à la famille

Office religieux



Il n'y aura pas d'office religieux en Septembre dans notre commune.

Arrivée du Père MITOKPEY



Depuis de nombreuses années, le curé de le paroisse était le Père Oscar RUIZ.
Au 1er septembre, c'est le Père Judicaël MITOKPEY qui sera curé de la paroisse Les-Hauts-du-Suzon.
Le Père **Judicaël MITOKPEY** résidera au 22 place de l'Église à Messigny-et-Vantoux.

Service civique

L'Entente Football Villages recherche 1 volontaire en service civique pour la période du 1er septembre 2025 au 30 avril 2026 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président de EFV au 06-95-38-87-83 ou par mel à savigny-villages.ef@lbfc-foot.fr

Inventaire du patrimoine naturel

L'inventaire du patrimoine naturel est institué pour l'ensemble du territoire national par l'article L.411-1 A du Code de l'environnement. L'État en assure la conception, l'animation et l'évaluation.
La connaissance scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité est indispensable pour élaborer, suivre et évaluer les politiques de préservation, de restauration ou de protection de la biodiversité, ainsi que d'aménagement et de gestion du territoire.



En application de ces dispositions réglementaires et de la circulaire du 2 octobre 2007 concernant l'accès à la propriété privée en vue de la réalisation de ces inventaires, M. le Préfet de Côte d'Or a signé un arrêté préfectoral en date du 18 juillet 2025, valable 5 ans, donnant autorisation aux personnels de la DREAL, ainsi qu'aux personnes des structures auxquelles elle délègue ses droits de pénétrer dans les propriétés privées pour mener à bien les études de connaissances naturalistes. Ces études se réalisent dans la majeure partie des cas sur les terrains naturels non clos. L'introduction des agents n'est pas permise à l'intérieur des maisons d'habitation; dans les autres propriétés closes, elle ne peut avoir lieu que cinq jours après notification au propriétaire de l'arrêté préfectoral au propriétaire. Chaque année et à mesure des commandes effectuées par l'État ou les collectivités, cet arrêté sera complété par la délivrance d'ordres de mission aux experts mandatés. Ces ordres de mission sont établis par la DREAL et désignent nominativement les personnes autorisées à réaliser ces opérations.

Moustique tigre



Présent dans le département de la Côte-d'Or, le moustique tigre est fortement nuisible.
Cette espèce invasive de moustique est installée en France depuis 2004 et peut transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika lorsqu'elles circulent sur le territoire.C'est la femelle qui pique. Elle pond ses œufs juste au dessus de petites surfaces d'eau stagnante (coupelle d'eau , arrosoir, détritus, gouttière, récupérateur d'eau de pluie…).
Dès que l'eau monte, les œufs tombent dans l'eau et se transforment en larves.
C'est le moment d'agir !
Pour éviter que la larve ne devienne un moustique adulte, il faut la priver d'eau, en vidant le contenant une fois par semaine. Les bons gestes à adopter :
- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine

- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage.

Nettoyer la nature

Les élèves de Marsannay-le-bois se sont mobilisés pour :
« Nettoyer la nature »
Le jeudi 25 septembre, les élèves des classes de maternelle et d'élémentaire de Marsannay ont participé avec enthousiasme à l'opération :
« Nettoyons la nature »

Équipés de gants et de sacs poubelles, les enfants, accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents volontaires, ont parcouru les rues, les abords de l'école ainsi que certains chemins du village pour ramasser les déchets.
Au-delà de l'action concrète de nettoyage, cette journée a aussi été l'occasion de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de préserver leur environnement et de respecter la nature au quotidien.



Collecte de l'amiante 2025

La dernière journée de l'année consacrée à la collecte des déchets amiantés sur la déchèterie d'Is-sur-Tille. se déroulera

le samedi 4 octobre de 8 h à 12 h.

Les usagers souhaitant déposer leurs déchets amiantés doivent obligatoirement **s'inscrire auprès du SMOM**
au **03 80 95 21 10**

Ma cuisine Zéro Déchet

Financé par le Conseil Départemental de Côte d'Or et organisé par le SMOM d'Is-sur-Tille.
Comment cuisiner rapidement et à petit budget, des menus goûteux ?
Au cours de l'atelier qui se déroulera le 24 octobre à 18h à Marsannay-le-Bois vous ferez connaissance avec les protéines végétales, moins chères et pleines de surprises.
Découvrez des astuces pour cuisiner mieux tout en consommant moins d'énergie et apprendrez à faire beaucoup avec peu !
Inscription obligatoire au 03 80 63 62 01

Recrutement policiers adjoints zone Est

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté Égalité Fraternité
POLICE NATIONALE

Nous vous informons de l'ouverture du concours de Policiers Adjoints de la Police Nationale pour la zone EST
- Ce concours, sans condition de diplôme, est ouvert de 17 à 30 ans, contrat de 3 ans + 3 ans, rémunéré dès l'école de police, qui permet de passer en interne le concours de Gardien de la Paix.
Le candidat peut choisir son département d'affectation, concours ouvert jusqu'au 22 octobre 2025.
- Toutes les informations sont disponibles sur le lien suivant, et les inscriptions se font directement en ligne sur :
https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/inscriptions-aux-concours-et-selections/policier-adjoint-est-session-3-2025

Le club de l'amitié



Le club de l'amitié ouvert aux personnes de plus de 60 ans, a repris ses activités le 25 septembre.
Il se réunit 2 jeudis par mois dans la salle du conseil à partir de 14 heures jusqu'à 17 heures.
Le prochain aura lieu le 9 octobre.
Nous vous attendons nombreux pour divers jeux et activités.
Chaque séance se termine par une collation .

